Rapport d'activités

Exercice 2018

la Ténarèze
communauté

la Ténarèze
communauté

EDITOS

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Vous retrouverez dans ce rapport d'activités tous les éléments, chiffrés ou non, qui témoignent d'une année 2018 particulièrement bien chargée. En effet, ce rapport d'activités répond à notre exigence de transparence, il vous informe des enjeux intercommunaux et fait le bilan de l'année écoulée.
L'année 2018 a vu se poursuivre les actions engagées les années précédentes.
En premier lieu, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : ce document qui verra le jour fin 2019, a mobilisé les élus et les services de la Communauté de communes de la Ténarèze.
L'action sociale, avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a pris toute sa dimension sur l'ensemble du territoire. L'instauration du permis de louer permettra de lutter contre la location de biens insalubres.
La priorité donnée au volet environnemental dans l'élaboration des dossiers, nous assure de l'attrait de la Ténarèze dans le paysage régional.
L'office de Tourisme, toujours à l'avant-poste de la communication touristique pour promouvoir notre territoire, est reconnue pour son dynamisme et son professionnalisme.
Vous trouverez dans ce rapport annuel une synthèse des engagements de l'année 2018 de votre collectivité au service des habitants et des communes de la Ténarèze.
Ce rapport d'activités révèle également le travail important réalisé par les élus et les agents de la Communauté de communes, dont l'engagement permet de vous apporter des services de qualité.
Bonne lecture des richesses de votre territoire !

Gérard DUBRAC
Président de la Communauté de communes

Mesdames, Messieurs,

Il est toujours ardu de résumer l'activité annuelle de la Communauté de communes de la Ténarèze en quelques pages, en quelques lignes, en quelques mots.
Cependant, nous avons essayé d'être concis, didactiques, et efficaces pour expliquer les principales actions de cet établissement public qui est doté aujourd'hui de 5 groupes de compétences obligatoires (allant de l'Aménagement de l'espace à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), de 7 groupes de compétences optionnelles (allant de la protection de l'environnement à la politique de la ville), 9 groupes de compétences supplémentaires (allant de la mise en réseau des mairies à l'assainissement non collectif) et qui réalise également des prestations autres pour le compte des communes, et d'autres collectivités.
Je sais ainsi pour la gestion de nos missions m'appuyer sur une équipe volontaire, imaginative, créative, et profondément adaptable, et sur un ensemble d'organismes auxquels nous sommes adhérents. Il faut cependant devant les enjeux d'aujourd'hui et de demain continuer à professionnaliser notre action, à anticiper, à être extrêmement réactifs pour saisir les opportunités, et accompagner le changement.
Conscient de l'éventail de nos actions, et désirant être pleinement transparent sur leur exercice, je me tiens avec les services de la Communauté de communes, à votre disposition pour les explications et les approfondissements que vous jugerez utiles.

Olivier PAUL
Directeur Général des Services

la Ténarèze
communauté

PREAMBULE

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« *Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.»

SOMMAIRE

1. Moyens généraux
2. Action sociale
3. Développement économique
4. Urbanisme et Habitat
5. Environnement

1. Moyens généraux

Ressources humaines

En 2018, La Communauté de communes a fonctionné avec le personnel suivant :

Services administratifs

- Un directeur général des services,
- Une directrice administrative et comptable,
- Une directrice des affaires générales,
- Trois chargées de missions,
- Trois adjointes administratives.

Services techniques

- Un surveillant de travaux en infrastructures et réseaux,
- Cinq agents d'entretien polyvalents,

Une convention de mise à disposition du personnel des communes permet leur intervention sur les voies intercommunales, de même, le personnel technique intercommunal peut intervenir dans les communes.

De plus, la CCT peut effectuer des prestations de services pour les autres collectivités.

Services mutualisés

- Un directeur,
- Deux instructeurs du droit des sols.

Communication

- Alimentation régulière du site web et rédaction des contenus par les services, ainsi que pour le CIAS,
- Inaugurations de deux opérations de rénovation de l'éclairage public (Lagardère et Beaucaire),
- Inauguration de l'Office de tourisme de Montréal (La Fabrique à souvenirs)

Finances

Le budget 2018 a été établi à partir des résultats de la prospective financière pluriannuelle.

Taux de fiscalité appliqués :

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 5.97%

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 5.06%

Taxe d'Habitation : 16.09%

Contribution Foncière Economique : 31.94%

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 13.66% (fixée et reversée intégralement au SICTOM du secteur de Condom). Ce taux a d'ailleurs était contesté par la CCT devant le TA de PAU

Instauration de la taxe GEMAPI

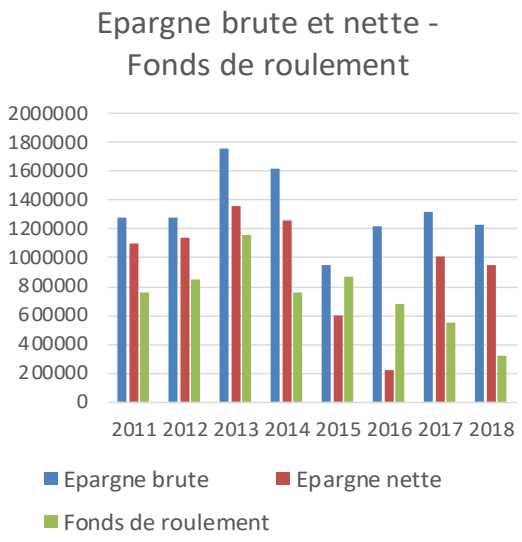

Fin 2018, les épargnes brute et nette étaient respectivement de 1 250 000 € et de 964 000 €, et le fonds de roulement d'environ 310 000 €.

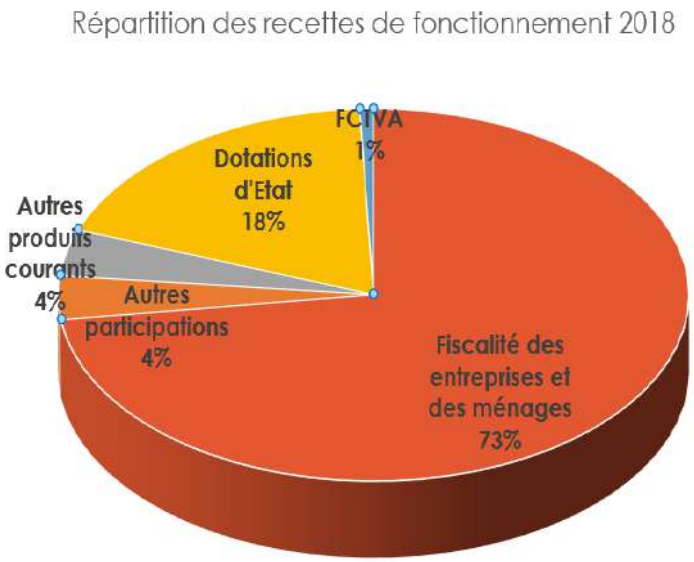

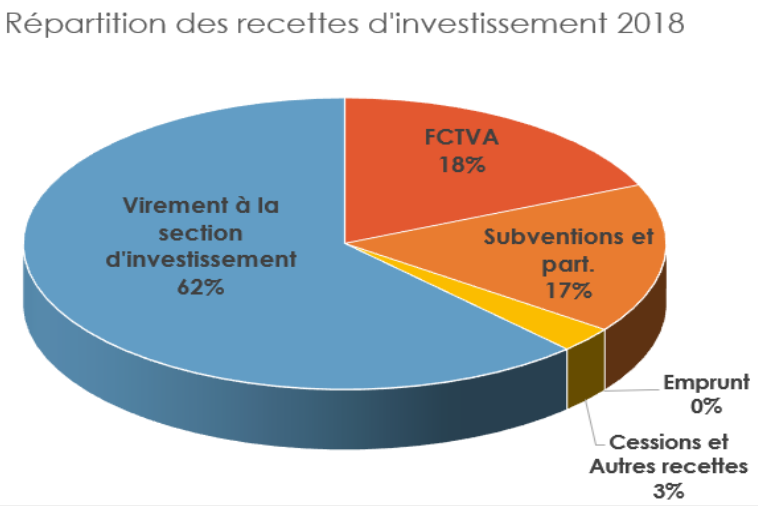

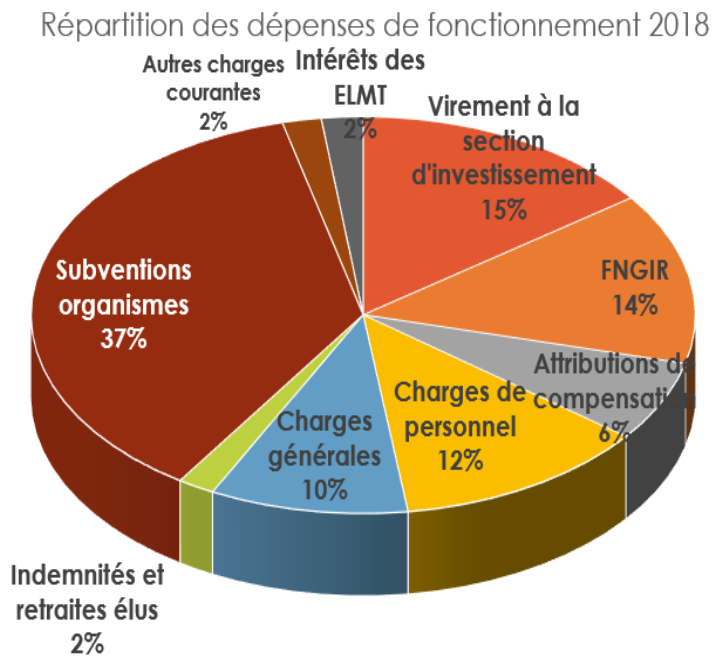

Répartition des Dépenses d'investissement

PLUI	34 821
OPAH	53 786
Etudes de faisabilité de contournement de Condom et Fourcès	17 160
Communes	91 645
Participation Gers Numérique	90 225
Restauration du pont de Lartigue	12 293
Lac de Montréal du Gers	245 730
Office de Tourisme de Montréal du Gers	420 683
Achat et aménagement de 4 bungalows	8 850
Matériel centre de loisirs aqualudique	9 306
Abattoir	12 936
Télégestion	25 308
Construction d'un pôle de services au centre Salvandy	21 504
Programme voirie	760 444
Matériel et outillage	1 894
Matériel informatique	9 980
TOTAL	1 816 565

Mutualisation des services et Service commun

Secteur Application du Droit des Sols - 14 communes adhérentes en 2018. Le tarif des dossiers a été revu à la baisse.

Secteur Instruction des Certificats d'Economie d'Energie - 10 communes adhérentes. Les travaux ciblés étaient liés à l'éclairage public et à la rénovation thermique des bâtiments publics. La CCT instruit également les CEE pour de compte de certaines communes du Val d'Adour sous la forme de prestation de service.

Administration générale - Les faits marquants…

Evolution des compétences

En application des Loi MAPTAM et NOTRe, la CCT a intégré dans ses statuts les compétences suivantes :

- Transfert du Centre Social au CIAS, dont la Maison de Service Au Public,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations et délégation partielle au Syndicat mixte des bassins versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue et au Syndicat d'Aménagement de la Baïse et Affluents. Le syndicat de la Gèle a été absorbé. Les délégués titulaires et suppléants de la CCT ont été désignés,
- Ecriture d'une convention d'entente territoriale « Bassin des Auvignons » entre les Communauté de communes concernées pour en mutualiser la gestion du GEMAPi,
- Intégration volontariste du Plan Climat Air Energie Territorial dans les statuts de la CCT, afin de permettre au PETR du Pays d'Armagnac de porter la réalisation des études de ce document de planification,
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales : l'intérêt communautaire a été défini,
- Politique de la ville et notamment les dispositifs locaux de lutte contre la délinquance.

Gestion et entretien du patrimoine intercommunal

- Chemins de randonnée,
- Centre de loisirs aqualudiques : la CCT a adhéré à l'opération « J'apprends à nager » et a mis à disposition tout le matériel nécessaire. Les scolaires du territoire ont bénéficié de séances de natation, le transport a été intégralement pris en charge par la CCT,
- Site du pont de Lartigue : entretien et suivi de la gouvernance UNESCO,
- Aérodrome d'Herret : entretien, gestion de l'occupation du site, mise aux normes,
- Halte fluviale de Valence-sur-Baïse : gestion, entretien, travaux d'accessibilité et sécurisation,
- Achat et aménagement de 4 bungalows pour l'hébergement du personnel du Centre de loisirs aqualudiques,
- Progression de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée.

Subventions et participations 2018

Subventions aux associations

Association des Maires et des Présidents de Communautés de Communes du Gers	1 729.17 €
CAUE	2 000.00 €
Association d'étude et l'expérimentation Climatologique du Nord du Gers	6 716.00 €
Amicale des employés territoriaux	3 140.00 €
Agence Départementale d'information sur le Logement du Gers	4 124.00 €
Gers développement	5 000.00 €
Initiative Artisanale Gersoise	3 064.80 €
Tour cycliste du 47	3 000.00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers	1 738.00 €
Convention de partenariat Chambre des métiers er de l'artisanat du Gers	5 000.00 €
Association des piégeurs du Gers	270.00 €
Association des usagers de la plateforme aéronautique de Condom-Valence	300.00 €
Fondation du patrimoine	500.00 €
Association de Coopération Interrégionale Compostelle	750.00 €
Plateforme logement Jeunes dans le Gers	2 500.00 €
Amicale des hauts-lieux de mémoire du Gers	3 334.00 €
Total	43 165.97 €

Participations aux organismes publics

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac	56 061.50 €
Syndicat mixte des 3 vallées	29 179.71 €
Office de Tourisme de la Ténarèze	227 000.00 €
Centre Intercommunal d'Action Sociale	1 494 800.00 €
Gers Numérique fonctionnement	20 848.00 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours	495 897.31 €
SCOT de Gascogne	27 790.20 €
Syndicat d'aménagement de la Baïse et affluents	18 900.00 €
Syndicat Interco Bassins versants Osse Gélise Auzoue	28 267.24 €
Convention d'entente du Bassin des Auvignons	3 140.00 €
Total	2 401 883.96 €

Fonds de concours

Condom – Aménagement des Allées de Gaulle	30 000.00 €
Condom - Maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'hôtel de Polignac	1 812.00 €
Gazaupouy—Aménagement du centre-bourg	29 430.00 €
Larroque-saint-Sernin - Aménagement de deux logements communaux	10 000.00 €
Larroque-saint-Sernin - Aménagement d'une salle des associations	10 000.00 €
Valence-sur-Baïse—Aménagement d'une école maternelle	50 000.00 €
Total	131 242.00 €

Total global	2 576 291.93 €

la Ténarèze
centre intercommunal
d'action sociale

2. Action sociale

Aire d'Accueil des Gens du Voyage

L'accueil des Gens du voyage, l'entretien et la maintenance du site ont été assurés par le personnel technique et administratif de la CCT. Un service de télégestion a été mis en place.

Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Gers

Ce schéma réalisé par le Conseil départemental propose une contribution des différentes collectivités dans la limite de leurs compétences. La CCT est signataire de cette convention. Elle s'engage à en respecter les orientations et à contribuer à l'amélioration de l'accès aux services publics.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

En 2018, le Centre Intercommunal d'Action Sociale a poursuivi ses missions de services aux personnes sur l'ensemble du territoire intercommunal. Parmi les faits marquants, on note :

- Dans la continuité de l'engagement du CIAS dans le Programme National Nutrition et Santé, démarches effectuées pour adhérer à la charte nationale en faveur de l'application de ce programme.
- Accueil extrascolaire: mise en place du premier « inter centre » à Montréal.
- Organisation de la comédie musicale avec les 3 Centres de Loisirs de la Ténarèze et l'ADDA 32. Une semaine de stage sur Valence avec 23 enfants inscrits, et trois représentations.
- Centre social: mise en place de nombreuses activités pour les 60 ans et plus (ateliers informatiques, sports adaptés,....)
- Soutien pour la création d'une association pour la retraite sportive (implantation à Condom, Caussens et Béraut).
- Ehpad: Augmentation significative de l'activité de l'établissement qui a récupéré sa capacité totale d'hébergement de 92 lits soit 95.70 %.
- Pôle Petite Enfance : mise en œuvre du nettoyage tout écologique (vinaigre d'alcool, bicarbonate de soude, savon en paillettes): gain financier, protection de environnement et de la santé.

3. Développement économique

Implantation des entreprises

Les services effectuent un travail de veille pour favoriser et organiser l'implantation des entreprises sur les zones d'activités.

Zones industrielle et artisanales

Zone industrielle de Pôme

La location des terrains pour la centrale photovoltaïque a permis un revenu de 44 000 €, ainsi que 37 400€ au titre de l'Impôt Forfaitaire pour les Entreprises et Réseaux.

Zone artisanale de Bellefille

Vente d'un terrain à la SCI Condom Gascogne

Zone d'activité de Jamon à Valence-sur-Baïse

Les travaux d'aménagement pour l'extension de la zone ont débuté en 2018 avec les travaux d'éclairage et le raccordement électrique. Les marchés de travaux sur la voirie et les réseaux divers ont été attribués.

Projet de renouvellement de l'activité d'abattage

Une étude de faisabilité a été réalisée pour évaluer la possibilité de remettre à niveau l'ancien abattoir. Cette idée, jugée inopportune a été abandonnée contre le projet de création d'un nouvel abattoir. Localisé à Maridan, proche de l'entreprise « Gers volaille » , le projet s'intègrera dans une logique de partenariat pour former un « pôle viandes » sur le territoire. Ce nouvel abattoir multi-espèces devra répondre à des exigences qualitatives et satisfaire les besoins du territoire en la matière afin de pérenniser et renforcer la filière viande locale à travers les circuits courts et la certification.

Tourisme et Loisirs

La Communauté de communes assure un travail d'ingénierie et de maîtrise d'ouvrage pour accompagner et développer le travail d'animation et de promotion de l'Office de Tourisme de la Ténarèze :

- Rénovation du Bureau d'Information Touristique de Montréal : les travaux ont été réalisés et le nouveau lieu d'accueil à été inauguré en présence des acteurs du tourisme local et régional. Ce Bureau d'Information Touristique intitulé « La Fabrique à souvenirs » axé sur l'œnotourisme tient lieu

d'exemple,

- Le label Grands Sites d'Occitanie Sud de France a été pérennisé sur le territoire à travers la signature du contrat Grand Site « Armagnac, abbaye et cités »,
- Convention d'entente « Destination Baïse » : Animation et gestion du dispositif,
- Passation d'un marché de prestation de services pour l'accueil, la gestion et l'entretien et les activités de la Capitainerie de Condom.

4. Urbanisme et habitat

Opération programmée d'amélioration de l'Habitat

Cette première opération s'est terminée en 2017. Compte tenu du succès qu'elle a remporté, la mission du bureau d'étude Altaïr a été prorogée pour l'année 2018 et une nouvelle opération a été programmée pour la période 2019 - 2023.

Bilan de l'OPAH 2012-2018 : amélioration de 299 logements dont 288 dossiers de propriétaires occupants et 11 dossiers de propriétaires bailleurs. Les objectifs ont été dépassés pour les propriétaires occupants mais n'ont pas été atteints pour les propriétaires bailleurs. Au total, 4 503 995 € HT de travaux ont été générés et les aides publiques se sont élevées à 2 727 200 €.

Instauration du permis de louer

Le Conseil communautaire a acté le principe d'instauration du permis de louer sur des secteurs à définir. Cette mesure vise à lutter contre la location de biens insalubres. Sur des secteurs géographiques définis, la mise en location d'un bien doit faire l'objet d'une déclaration et d'une autorisation préalable. Dans un premier temps, le dispositif sera testé sur un périmètre restreint de la Commune de Condom.

PLU intercommunal

2018 a vu la réalisation du zonage, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation. Le travail de zonage a été présenté devant chaque Conseil municipal afin de privilégier un travail collectif et partagé.

Règlement Local de Publicité Intercommunal

Le débat sur les orientations générales a eu lieu au sein du Conseil communautaire. La procédure est cependant restée bloquée durant l'année du fait du refus de la Commune de Larressingle de réaliser ce débat au sein de son Conseil municipal.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Partenariat avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie

Une convention de partenariat a été conclue avec cet établissement afin d'optimiser la politique foncière de la CCT et des Communes membres.

5. Environnement et travaux

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La prestation de services confiée à Veolia a été reconduite expressément et jusqu'au 31 octobre 2021

En 2018, 241 contrôles périodiques ont été effectués sur les 500 programmés.

«Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte»

Les actions initiées grâce à ce financement ont été poursuivies par les différents maîtres d'ouvrage (dont la CCT) et notamment la rénovation de la quasi-totalité de l'éclairage public basse consommation sur le territoire.

Création d'un pôle administratif et touristique au Centre Salvandy

- Démarches préalables : relevé de géomètre, consultation des partenaires institutionnels :
  - Architecte des Bâtiments de France,
  - Commune de Condom en lien avec le projet de réaménagement des Allées de Gaulle,
  - Futurs usagers du site,
  - Cofinanceurs potentiels (Europe, Etat, Région, Département, Ademe, …).
- Affirmation de la volonté de s'inscrire dans une restauration exemplaire d'un point de vue écologique et patrimonial. Décision de candidater à l'appel à projet « Bâtiment Nowatt » de la Région Occitanie.
- Choix de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et travail de programmation pour installer les nombreux services publics et parapublics concernés par le projet.

Entretien de la voirie communale hors agglomération

Le marché voirie a été renouvelé pour le programme triennal 2018—2020. Il a été attribué à l'entreprise Travaux Publics de Gascogne. L'entretien régulier est assuré par nos services et les marchés pour le fauchage sont renouvelés tous les deux ans.
Le pont du Pontet situé entre les Communes de Maignaut-Tauzia et de Valence-sur-Baïse a été réparé.

Réhabilitation de la base de loisirs de Montréal du Gers

Les démarches préalables ont été effectuées : pêche de l'étang, déplacement du compteur électrique, diagnostics divers…

Différentes sessions de formation ont été dispensées par l'ADASEA au personnel de la Commune de Montréal et de la CCT pour les sensibiliser à la gestion différenciée des zones humides.

Les différents partenaires ont été associés aux réflexions pour la réalisation du projet : Police de l'eau, Fédération de pêche et Société de pêche, etc.

Les marchés de travaux ont été conclus avec les entreprises et les travaux effectués en grande partie en 2018.

Services administratifs de la Communauté de communes de la Ténarèze - *Quai Laboupillère- 32 100 Condom.* Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Téléphone : 05 62 28 73 53 **Mail** : contact@cc-tenareze.fr **Site internet** : www.cc-tenareze.fr